



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2012

Présents : MM. CHOMIENNE, MARCON J-P., CHAPELON, VALLAT, GUERIN, SOUVIGNET, TEYSSIER J., ACHARD, DUMONT, GRANGER, CIGIOTTI, POINAS, JURINE, PEYRARD, PONCET, BEAULAIGUE, FAYARD, DREVET, SEYTRE, GIRAUD, NEYRON, SANTY et Mmes GRANGER, BARALLON et DECOT. **Excusé** : M. PATOUILLARD – **Absent** : M. TEYSSIER

<u>DOSSIER</u>	<u>DISCUSSIONS</u>
<u>PV REUNION / SECRETAIRE SEANCE</u>	Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Communautaire. Le Conseil Communautaire désigne M. SEYTRE, comme secrétaire de séance.
<u>FISCALITE COMPENSATIONS</u>	Approbation du principe de mettre en œuvre en 2013 une dotation de solidarité communautaire exceptionnelle au bénéfice des communes de la CCPM et la répartition présentée pour cette dotation (890 980 € au total).
<u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u>	<p><u>ZONE D'ACTIVITE INTERCOMMUNAUTAIRE D'AULAGNY (MONTREGARD)</u> Acquisition de deux parcelles de terrain (parcelle F 335 de 2 960 m² et parcelle F 336 de 10 480 m²) sur la ZA d'Aulagny à Montregard au prix de 1,50 € le m².</p> <p><u>PAM SOLUTION INDUSTRIE</u> Admission en non-valeur des loyers non réglés par PAM suite à son placement en liquidation judiciaire en 2010 (9 045,94 € HT).</p> <p><u>ZONE D'ACTIVITE DE RULLIERE (SAINT-ROMAIN-LACHALM)</u> Validation du principe d'aménager des parcelles de terrain au bénéfice de 3 entreprises locales sur la ZA de Rullière à St-Romain-L. et acquisition de ces 3 parcelles au prix de 4.57 € le m² auprès de la Commune de St-Romain-L.</p> <p><u>CONVENTION ENTRETIEN ZONES D'ACTIVITE</u> Validation de la signature d'une convention d'entretien de la ZA de La Chavana avec la Commune de Riotord.</p>
<u>MAISON MEDICALE / SIEGE CCPM (MONTFAUCON)</u>	<p><u>COMPTABILITE</u> Assujettissement des maisons médicales aménagées par la CCPM à la TVA et création d'un budget annexe spécifique à ces opérations.</p> <p><u>LOCATION</u> Location d'un garage au Centre de Soins Intercommunal : loyer de 50 € par mois - durée du bail : 3 mois (du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013).</p>
<u>VOIE VERTE (CCPM)</u>	<u>INVESTISSEMENT</u> Approbation de l'APS présenté d'aménagement de l'extension de la Voie Verte à Raucoules et à Riotord (gare d'Oumey / frontière avec Lapte sur la commune de Raucoules ; et Maisonneuve / frontière avec la Loire avec chemin aérien sur la commune de Riotord), et du plan de financement.

<p><u>VOIE VERTE (CCPM)</u></p>	<p><u>MODIFICATION COMPETENCES CCPM</u> Approbation d'une modification statutaire : « Aménagement et entretien d'une Voie Verte de Riotord à Raucoules via les communes de Dunières et Montfaucon. »</p> <p><u>COOPERATION INTERREGIONALE</u> Validation du principe de participer à une entente intercommunale relative au projet de voie verte interrégionale avec les autres Communautés de Communes concernées (Communauté de Communes des Monts du Pilat dans la Loire, Communauté de Communes des Sucs, Communauté de Communes de l'Emblavez et Communauté de Communes du Bassin d'Annonay), et désignation de M. SEYTRE (Vice-Président Tourisme de la CCPM), M. SANTY (Président de l'Office de Tourisme) et M. le Président comme membres de la future conférence intercommunale.</p>
<p><u>AFFAIRES TOURISTIQUES</u></p>	<p><u>CENTRE DE MONTAGNOTHERAPIE (SAINT-BONNET-LE-FROID)</u> Information est donnée sur l'avancement de ce projet : analyse des réponses en cours dans le cadre de l'appel à projet lancé pour trouver un prestataire privé à même de financer et gérer le projet.</p> <p><u>ZA DE VILLE - VOIE VERTE (DUNIERES)</u> Validation de la mise en œuvre des régularisations foncières à intervenir suite à l'aménagement de la zone d'activité de Ville (zone initiale et extension) et à l'aménagement de la voie verte.</p>
<p><u>ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE</u></p>	<p>Approbation du principe de verser la somme de 2 599.13 € à l'école intercommunale de musique « APAUSECROCHE » au titre de solde de la subvention de fonctionnement correspondant à l'année 2011/2012, et du projet de convention 2012-2013 à intervenir avec l'association APAUSECROCHE dans le cadre de la gestion de l'école intercommunale de musique prévoyant une subvention maximale de 30 000 € (pour : 24 – abstentions : 1 – contre : 0).</p>
<p><u>PETITE ENFANCE</u></p>	<p>Validation du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire pour la période 2012-2015.</p>
<p><u>SYNDICAT MIXTE DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES</u></p>	<p>Validation de la pérennisation par le Pays de la Jeune Loire et ses Rivières du poste d'agent de développement économique et son financement correspondant : augmentation de la cotisation du Syndicat de Mixte de 0.24 € (soit environ 2 000 €) et facturation en fonction de la mise à disposition soit pour la CCPM : 4 000 €.</p>
<p><u>PERSONNEL</u></p>	<p><u>GITE DE LA VOIE VERTE (DUNIERES)</u> Renouvellement d'un contrat unique d'insertion de 6 mois (21 janvier 2013 au 20 juillet 2013) signé sur la base de 24 heures par semaine (6.5 heures pour le gîte à Dunières et 17.50 pour la crèche à Dunières) – financement à 60% sur 20 heures.</p> <p><u>INTERVENTIONS MUSICALES DANS LES ECOLES</u> Suppression d'un poste d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} Classe.</p>

<p><u>PERSONNEL</u></p>	<p><u>CRECHE (DUNIERES)</u> Approbation des deux avancements de grades : création de 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe et la suppression de 2 postes d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} Classe.</p> <p><u>GITE DE LA BEATE (RIOTORD)</u> Signature d'une convention avec la Commune de Riotord pour la mise à disposition d'un agent devant assurer la gestion du gîte à Riotord à compter du 1^{er} mars 2013 (refacturation sur la base d'un bilan annuel).</p> <p><u>INDEMNITES PERCEPTEUR</u> Versement des indemnités de conseil et de budget à la perceptrice au titre de l'année 2012 : 1 072.80 € brut (pour : 24 – abstentions : 1 – contre : 0).</p>
<p><u>RAMASSAGE SCOLAIRE</u></p>	<p>Validation des tarifs 2012/2013 à payer aux transporteurs gérant les circuits spéciaux de ramassage scolaire (de – 4,50% jusqu'à + 3,87 % d'augmentation).</p>
<p><u>PISCINE (DUNIERES)</u></p>	<p><u>INTEMPERIES</u> Information est donnée sur un sinistre intervenu sur le toit de la piscine à Dunières.</p>
<p><u>AFFAIRES FINANCIERES</u></p>	<p><u>COMPTABILITE (décision modificative)</u> Validation d'une décision modificative concernant le budget annexe « zone d'Aulagny ».</p> <p><u>COMPTABILITE (autorisation mandatement investissement 2013)</u> Autorisation est donnée au Président pour engager les dépenses d'investissement 2013 avant le vote des budgets primitifs 2013 (budget principal et budget annexe ateliers industriels) et dans la limite du ¼ des crédits votés en 2012.</p>
<p><u>SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES</u></p>	<p>Revalorisation de la subvention versée aux écoles pour les voyages scolaires (6 € par élèves et par jour au lieu de 5 € à compter de l'année scolaire 2012/2013).</p>
<p><u>AIDES AGRICOLES ET FORESTIERES</u></p>	<p>Versement d'une aide financière pour le regroupement du parcellaire forestier : 1 dossier (Montregard) – financement CCPM : 240 €.</p>
<p><u>FONDS DE CONCOURS VOIRIE</u></p>	<p>Versement des fonds de concours voirie par la CCPM en 2012 à ses communes membres (2006-2009 et 2010-2014).</p>
<p><u>QUESTIONS DIVERSES</u></p>	<p><u>VIDEOPROTECTION</u> Discussion sur l'avancée de ce dossier : dossier de consultation en cours d'établissement.</p>

<u>QUESTIONS DIVERSES</u>	<u>INTEMPERIES</u> Discussion sur la problématique des arbres non élagués gênant le déneigement communal.
	<u>Prochaines réunions</u> : Bureau : mercredi 9 janvier 2013 à 15h30 (CCPM) Conseil Communautaire : à déterminer (Saint-Romain-Lachalm)